Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Crise du logement : la Banque des Territoires mobilise 12 milliards pour construire plus, mieux et vert



À l'occasion du Congrès de l'Union sociale pour l'habitat (USH), la Banque des Territoires (Groupe Caisse d'Epargne) annonce un ensemble de mesures exceptionnelles pour répondre à la crise du logement. Objectif : relancer la construction de logements sociaux, accélérer leur transition écologique et transformer les bureaux vacants en habitats durables.

Alors que la tension sur le logement ne faiblit pas, la Banque des Territoires engage plus de 12 milliards d'euros pour soutenir la construction sur la période 2025-2026. Parmi les mesures phares : 1 milliard d'euros pour construire des logements très sociaux dans les quartiers prioritaires, via des prêts PLAI bonifiés ; 10 milliards d'euros de prêts pour le logement intermédiaire, avec des conditions attractives

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

(durées longues, différés, taux favorables) et 500M€ mobilisés avec la Banque européenne d'investissement pour élargir les offres de financement à taux fixe. Autre priorité : le logement étudiant, avec l'élargissement du prêt phare aux bailleurs sociaux, afin de soutenir la création de 75 000 places d'ici 2030.

Rénovation énergétique : priorité à l'efficacité réelle

Face à l'écart souvent constaté entre les prévisions et les résultats réels des rénovations énergétiques, la Banque des Territoires lance le premier prêt à impact réel. Il repose sur les économies d'énergie réellement constatées après travaux : plus les résultats sont bons, plus les conditions de financement sont avantageuses.En parallèle, l'outil Prioréno Logement social évolue : il intègre désormais les données de consommation, les réseaux de chaleur, et des indicateurs climatiques pour aider les bailleurs à planifier leurs travaux en tenant compte des risques à long terme.



Copyright Freepik

Transformer l'existant pour créer du logement

Dans un contexte de raréfaction du foncier et d'injonction à la sobriété (Zéro artificialisation nette), la Banque des Territoires mise sur la reconversion de bâtiments déjà construits. Son nouveau programme Transfo+ (130 M€) accompagne la transformation de bureaux et de locaux vacants en logements sociaux, en ciblant les projets les plus sobres énergétiquement.

Soutien à l'innovation foncière et à l'accession sociale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Autre levier activé : le renforcement du modèle des Organismes de Foncier Solidaire (OFS), qui permet de dissocier le foncier du bâti pour rendre l'accession à la propriété plus accessible. Le nouveau prêt Duoz permet de préfinancer les opérations foncières dans un contexte de forte croissance des OFS. Enfin, le prêt Gaïa Habitat Social est prolongé jusqu'à 80 ans, pour permettre un portage foncier à très long terme et alléger le coût des opérations de transformation ou de construction sur des terrains déjà bâtis.

« Ne pas choisir entre le vert et le social »

Pour Olivier Sichel, directeur général de la Caisse des Dépôts, cette mobilisation financière vise à répondre aux deux urgences du moment : l'accès au logement et la transition énergétique.« Nous voulons permettre aux bailleurs de construire plus et de rénover mieux, sans avoir à arbitrer entre la performance écologique et la justice sociale. Nos concitoyens ont besoin de logements abordables. Soyons créatifs, soyons audacieux. »

Repères

PLAI : logements très sociaux pour les ménages en grande précarité **; PLI** : logement intermédiaire, entre HLM et parc privé **; Phare** : prêt pour financer le logement étudiant ; **Zan** : zéro artificialisation nette **; BEI** : Banque européenne d'investissement **; OFS** : Organismes de Foncier Solidaire (accession sociale à la propriété).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !